

Article du 05/10/10

JUSTICE Audience du 22 septembre 2010 à Paris

Zone sud : le Conseil d'Etat balaye le recours du syndicat commercial !

Auchan et la zone Sud devraient enfin voir le jour d'ici fin 2011 début 2012. Le Conseil d'Etat vient de donner raison au groupe Schiever, porteur du projet, attaqué par le Syndicat commercial et Sens Distribution.

Dans son audience du 22 septembre dernier, le Conseil d'Etat a balayé les deux recours déposés sur la validité de la commission nationale d'activité commerciale accordée au groupe Schiever d'Avallon, porteur du projet zone Sud. Ces recours avaient été introduits par le syndicat commercial et artisanal de Sens présidé par Michel Millet et par Sens Distribution (Intermarché), société à l'époque dirigée par Didier Poirot. Ce dernier a vendu sa société au groupe Intermarché au printemps dernier.

En donnant un avis favorable en juillet 2009, la CNAC avait surtout donné l'autorisation au groupe Schiever de lancer son projet nanti d'un permis de construire ad hoc. C'est cet avis qu'avaient remis en question les deux recours et bloqué le projet zone sud pendant une année supplémentaire. Il y a quelques jours, interrogé sur une reprise éventuelle des travaux, Vincent Picq, le président du Conseil de surveillance du groupe Schiever, avait clairement laissé entendre que l'ensemble du dossier était suspendu à l'arrêt que rendrait le Conseil d'Etat, instance suprême en matière de recours commercial. Un arrêt qui, selon lui, interviendrait au plus tard avant la fin de l'année. C'est donc chose faite !

Vincent Picq est ravi !

Joint hier soir par téléphone, Vincent Picq était naturellement satisfait de la nature des événements qui enfin lui permettait d'envisager une suite à son implantation au sud de Sens : "C'est incontestablement une bonne nouvelle. Cela fait dix ans de procédures. Nous venons enfin d'entrevoir le bout du tunnel. Certes, il y a encore quelques recours à purger, notamment concernant le permis de construire. Mais je dois dire que cette décision qui, d'ores et déjà, fait jurisprudence, va grandement nous faciliter la tâche. Il y a également un recours contre le PLU mais cela concerne la ville. Et cette saisine n'a rien à voir avec notre activité commerciale. Quand allons-nous redémarrer les travaux ? Si tout va bien début 2011. En principe, cette fois plus rien ne peut se mettre en travers nos projets de venir implanter Auchan et ses enseignes satellites à Sens."

L'annonce de Daniel Paris à la CCS

Hier soir, Daniel Paris, le maire de Sens, a profité de la réunion plénière de la Communauté de communes du Sénonais pour livrer l'information aux élus. En 2012, on pourrait donc voir une nouvelle zone d'activités au sud de la ville avec, non seulement Auchan, mais également, un cinéma, des hôtels, des restaurants et peut-être la grande salle de spectacles. Il y a peu, le groupe E. Leclerc avait commandité une étude consacrée à la présence de la grande distribution en région sénonaise. Une étude qui constatait, comme l'avait fait, il y a dix ans, l'ADACS, (association pour le développement commercial dans le Sénonais) une forte présence des enseignes nationales. Depuis 10 ans, les hard discounters ont fleuri et la situation de l'enseigne E. Leclerc a également évolué avec plusieurs milliers de mètres carrés à la clé. Mais pour Vincent Picq, cela ne change rien, si ce n'est que la donne économique est devenue préoccupante compte tenu de la crise. Mais il faudra bien que la crise passe.

Alain CHABOTEAU